

Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Energie

Les situations de mal logement, préoccupantes pour la santé, la sécurité et la dignité des occupants constituent un enjeu majeur de la politique départementale en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Depuis le 1er janvier 2021, la CCNB adhère au Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Energie (**FNAME**) destiné à apporter une première réponse aux situations de précarité repérées et à compléter, au vu des situations rencontrées, la palette des différents soutiens financiers prévus.

Le FNAME s'adresse aux :

- propriétaires occupants,
- locataires,
- ménages logés à titre gratuit ou usufruitiers,
- ménages usufruitiers ou occupant un logement en indivision,
- propriétaires bailleurs de logements occupés.

Ces bénéficiaires sont éligibles si le plafond de ressources est inférieur ou égal à la grille établie annuellement par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Pour plus d'informations : <http://www.nievrerenov.fr>



Soyez sûrs du bon choix avec LE Service public gratuit :

UN NUMÉRO UNIQUE 03 86 60 58 70

Nièvre
renov[!]
Votre confort
Notre priorité